



UN TERRITOIRE DE PROJETS, UN PROJET POUR Le Pays Basque

Cahier d'actions
2021 - 2026
PÔLE AMIKUZE



 Pays
Basque
euskal
Herria

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
—
HIRIGUNE
ELKARGOIA

VERSION DE TRAVAIL - NE PAS DIFFUSER

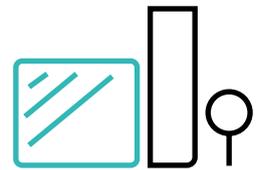
  @communautePB | communaute-paysbasque.fr

TABLE DES MATIÈRES



Pôle Amikuze

• Urbanisme et aménagement de l'espace	P.4
• Habitat et gens du voyage	P.8
• Ingénierie communautaire aux territoire, développement urbain et rural	P.10
• Développement économique	P.14
• Agriculture, agroalimentaire, pêche	P.18
• Gestion intégrée du cycle de l'eau	P.22
• Cohésion sociale	P.28
• Équipement sportifs, culturels et de services à la population	P.30
• Partenariats culturels	P.32
• Politiques linguistiques	P.34
• Enseignement supérieur, recherche et formation	P.36
• Prévention, collecte, valorisation et traitement des déchets	P.38
• Climat, Air, Énergie, Biodiversité	P.40
• Alimentation durable	P.44
• Montagne	P.46
• Infrastructure et mobilité	P.48



URBANISME ET AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

PLANIFICATION

2021 > 2022



Les procédures liées à la prise en compte du **Programme local de l'habitat (PLH)** sont élaborées si nécessaire.



La modification simplifiée du **Plan local d'urbanisme (PLU) de Saint Palais** est élaborée.

2021 > 2024



Le **Règlement local de publicité intercommunal (RLPI)** est élaboré. L'objectif est de freiner le développement non maîtrisé de la publicité et des enseignes, et préserver le cadre de vie.

Ce RLPI sera l'une des réponses réglementaires aux objectifs et principes de protection des paysages qui seront déclinés dans les futurs PLUI, mais également pour le futur Parc naturel régional de la Montagne basque, actuellement en cours de création.

2021 > 2025



Le **Plan local d'urbanisme infra-communautaire (PLUi) Amikuze** est élaboré.



INSTRUIRE, POUR LES COMMUNES MEMBRES, LES AUTORISATIONS DU DROIT DES SOLS

2021 > 2026



L'**instruction du droit des sols (ADS)** est assurée dans le cadre d'un service commun de la CAPB et des communes demandeuses.

2025

- De nouvelles communes vont bénéficier du **service commun d'instruction des Autorisation du Droit des Sols** suite à l'approbation du Plan local d'urbanisme infra-communautaire Amikuze.



= plan climat

MIEUX CONNAITRE ET PRÉSERVER PATRIMOINES ET PAYSAGES

2021 > 2022



Une **étude « paysage et patrimoine »** est lancée à l'échelle de la CAPB afin d'acquérir une connaissance fine des paysages du territoire et d'établir des orientations stratégiques. Ces éléments nourrissent la création du Parc Naturel Régional de la Montagne Basque, les PLU Infracommunautaires et le SCOT Pays Basque Seignanx.

2021 > 2024



Un **inventaire du patrimoine architectural et bâti** est lancé avec l'appui de la Région Nouvelle Aquitaine. Cet inventaire est mis en œuvre dans le cadre d'une approche participative réalisée sur le pôle en associant étroitement toutes les communes concernées en lien avec l'élaboration des PLU infracommunautaires. Ces travaux participent aux études préalables à la création du Parc Naturel Régional Montagne basque et prennent en compte tout particulièrement le patrimoine rural. Les documents d'urbanisme mobilisent cette connaissance afin de mieux préserver et protéger le patrimoine architectural local. Au-delà, cette connaissance du patrimoine local pourra être support d'outils de médiation et de mise en tourisme.

2023 > 2024



Dans la continuité de l'étude « paysage et patrimoine », un **Plan paysage** précise les actions à mettre en œuvre pour la préservation, la gestion, l'aménagement et la valorisation des paysages du Pays Basque.





HABITAT ET GENS DU VOYAGE

~ DÉVELOPPER UNE AMBITIEUSE POLITIQUE D'ÉQUILIBRE SOCIAL DE L'HABITAT

2021 > 2026



Des **aides à la pierre** en faveur du **parc de logement public** sont apportées pour financer la création de logements sociaux. La programmation et le bilan annuels sont communiqués aux pôles avec la répartition par commune.



Des aides à la pierre en faveur de **l'amélioration du parc de logement privé** sont apportées dans le cadre du **Programme d'intérêt général (PIG) "Habiter mieux"**. Ces aides visent l'amélioration des logements (rénovation énergétique, adaptation d'une salle de bain, réhabilitation complète du logement...). Ces aides, sous conditions de ressources, sont complétées par le dispositif communautaire de Plateforme territoriale de rénovation énergétique (PTRE). La programmation et le bilan annuels sont communiqués aux pôles avec la répartition par commune.



Des études et actions sont développées dans le cadre de la mise en œuvre du **Programme local de l'habitat** : observatoire de l'habitat, études sur le parc de logements (résidences secondaires, parc vacant, logements des saisonniers), règlement d'intervention dédié aux opérations innovantes sur le plan social, environnemental ou économique, expérimentations et nouvelles réglementations (permis de louer, encadrement des loyers...).



La Maison de l'habitat et de l'énergie, qui combine les objectifs du PLH et du PCAET, est créée. Elle vise à offrir aux habitants une information complète, sécurisée et facilitée sur l'ensemble des questions liées au logement et à l'énergie. L'étude de préfiguration est en cours, faisant l'état des lieux de l'offre de service existante et proposant des scénarios d'organisation territoriale permettant de déployer cette nouvelle offre au public.



2022 > 2023



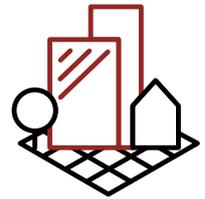
Une étude pour élaborer une **opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) multisite** est lancée. Elle permet de calibrer les actions à mettre en œuvre pour accompagner les particuliers dans leur projet de rénovation énergétique, et d'adaptation de leur logement, pour résorber la vacance et l'habitat indigne. Cette OPAH vise les centres-bourgs (hors Petites Villes de demain) jouant un rôle de centralité et présentant des problématiques de vacance ou de dégradation des logements.

2024 > 2026



Les actions et financements de l'opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) multisite seront lancées.





INGÉNIERIE COMMUNAUTAIRE AUX TERRITOIRES, DÉVELOPPEMENT URBAIN ET RURAL

ELABORER ET METTRE EN ŒUVRE UNE STRATÉGIE FONCIÈRE COORDONNÉE AVEC LES POLITIQUES PUBLIQUES COMMUNAUTAIRES

2021 > 2022

- Dans le cadre de la stratégie foncière communautaire dédiées au développement économique, **des études de faisabilité/capacité** sont réalisées. L'objectif de ces études est de mesurer la capacité des sites à être aménagés à des fins économiques en tenant compte des atouts et des contraintes de chaque site. Ces études intègrent un pré-bilan financier. Pour le pôle Amikuze, les premières études portent sur la commune **d'Aïcirits**.

2021 > 2026



La **stratégie foncière** ainsi que la gestion dynamique du patrimoine sont établies et mises en œuvre pour toutes les politiques publiques communautaires : veille foncière, acquisitions amiables, préemptions, déclarations d'utilité publique, expropriations, cessions... La stratégie foncière communautaire a démarré en mars 2021. Il s'agit d'un chantier ambitieux, de long terme. Un programme pluriannuel d'acquisitions foncières sera établi pour répondre aux besoins fonciers (terrains ou immeubles). En 2021, les chantiers ouverts concernaient le développement économique, les services à la population, les mobilités, l'eau et assainissement (volet réseaux / équipements), la collecte et valorisation des déchets / économie circulaire, les gens du voyage et l'habitat (dans le cadre du volet foncier du PLH). En 2022, sont ouverts les chantiers en matière d'environnement, de Trames vertes et bleues, GEMAPI, risques naturels, agriculture, équipements culturels et sportifs.

AGIR EN FAVEUR DE LA REVITALISATION DES PETITES VILLES DE DEMAIN

2021



La convention d'adhésion « **Petite ville de demain** » concernant la ville de **Saint-Palais** est signée.



Une **opération programmée d'amélioration de l'habitat** (OPAH) concernant la convention Petite Ville de Demain de **Saint-Palais** est lancée après une étude.

2022



Une **opération de revitalisation de territoire (ORT)** est lancée à **Saint-Palais** dans le cadre du programme « Petite ville de demain ». Elle détermine les engagements de la CAPB, la ville de Saint-Palais et l'Etat et de l'ensemble des partenaires.

2023 > 2026



Les actions de l'opération de revitalisation de territoire (ORT) sont mis en œuvre.



Les actions et financements des **opérations programmées d'amélioration de l'habitat** (OPAH) sont lancés.

ACCOMPAGNER LES PROJETS COMMUNAUX

2021

- La CAPB accompagne et finance une étude de programmation pour une **salle multi-activités à Beyrie-sur-Joyeuse**.
- La CAPB accompagne et finance une étude de **reconversion du château d'Arberats**.
- La CAPB accompagne et finance une étude de **reconversion du château d'Arberats**.



= plan climat

2021 > 2022



- La CAPB accompagne et finance l'**étude d'aménagement du bourg de Gabat et l'étude d'aménagement du bourg d'Orsanco.**
- La CAPB accompagne la commune de Méharin sur un projet de salle multi-activités.

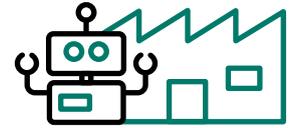
2022



- La CAPB appuie la réflexion d'aménagement du bourg, du déménagement de la mairie et de la création de logements à Masparraute.
- La CAPB accompagne et finance l'étude de programmation de l'ancien presbytère d'Uhart Mixe.



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



ACCÉLÉRER LA STRUCTURATION DES FILIÈRES
D'EXCELLENCE AUTOUR DE LA TECHNOPOLE PAYS
BASQUE

2021 > 2026



La **structuration des filières d'excellence** s'opère à travers l'animation de **4 domaines d'activités stratégiques technopolitains** et de leur écosystème: **Aéronautique-robotique et matériaux avancés, Construction Durable, Economie Bleue, Numérique**. Il est apporté un soutien aux structures et initiatives qui s'inscrivent dans cet écosystème : French Tech, Aerospace Valley, Cluster Odeys, Cluster Pays Basque Digital.



Des partenariats sont développés avec des **plateformes technologiques** et structures au service de l'innovation pour amplifier le transfert de technologie : Compositadour, Nobatek/Inef4, Ceebios, Estia. Une étude de **préfiguration d'un 5^{ème} domaine d'activité stratégique technopolitain AGRI AGRO** est en cours.



FAIRE DU PAYS BASQUE UN TERRITOIRE D'ARTISANAT ET INDUSTRIE DU FUTUR

2021 > 2026



Un nouveau règlement d'**aide à l'immobilier** pour les entreprises productives du territoire est mis en œuvre.

- Un dispositif d'**aides directes aux entreprises productives** est mis en œuvre.

- Le programme **Territoire d'Industrie Pays Basque** est développé.
- Un dispositif de **soutien aux structures et initiatives en faveur des entreprises** du Pays Basque est mis en place, en partenariat avec la Banque de France (prestation Géode), l'Agence de Développement de l'Innovation Nouvelle Aquitaine et la Maison de la Nouvelle Aquitaine.

INSCRIRE L'INNOVATION DANS L'ADN DU MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

2021 > 2026



L'Appel à projets « **Atelier de l'Innovation** » destiné aux entreprises du Pays Basque est poursuivi, en proposant une dotation financière aux entreprises innovantes lauréates, un accompagnement technique et une belle visibilité.



L'Appel à projets « **Eco-Innovation** » est lancé à destination des entreprises du Pays Basque portant un projet d'éco-conception.

ACCOMPAGNER L'ENTREPRENEURIAT SOUS TOUTES SES FORMES

2021 > 2026

- **Les entreprises du territoire du pôle Amikuze sont accompagnées** par une ingénierie dédiée. En complément, l'accompagnement des entreprises des Domaines d'Activités Stratégiques est effectué sur l'ensemble du Pays Basque.



= plan climat



Un **nouveau dispositif d'accompagnement des entreprises, artisans et commerces de proximité** est en préfiguration.

- La CAPB assure la maîtrise d'ouvrage, l'animation et le financement du programme **Opération Collective de Modernisation en faveur de l'artisanat et du commerce de proximité** du territoire.
- Un partenariat est établi avec le **centre d'appui INDAR**, en charge de l'accompagnement des créateurs d'entreprise du territoire et de l'animation de la pépinière et de l'hôtel d'entreprise de Saint Palais pour le compte de la CAPB.
- Un partenariat avec l'association **Pays Basque au cœur** est mis en place en soutien au commerce du Pays Basque Intérieur.



CONSTRUIRE UNE OFFRE FONCIÈRE ET IMMOBILIÈRE PERMETTANT DE GARANTIR LE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES

2021

- La CAPB porte un **Observatoire de l'Immobilier d'Entreprise**.
- Une étude et une consultation pour les travaux d'aménagement de la **zone d'activité économique Larramendia** est réalisée.

2021 > 2026

- La zone d'activité économique Larramendia est commercialisée.



ANTICIPER LES TRANSITIONS, GARANTIR UN PROJET RESPONSABLE

2021 > 2026



La CAPB participe à l'étude « **Ressource en Eau** » afin d'identifier les industries grandes consommatrices d'eau et proposer dès 2022 un programme d'accompagnement pour économiser la ressource.



Une **étude de recensement et de qualification des déchets Industriels** est lancée dans le cadre du programme « **territoire d'Industrie Pays Basque** ».



La CAPB soutient la **structuration de l'Ecole de la deuxième chance**.



AGRICULTURE, AGROALIMENTAIRE, PÊCHE

~ AMÉLIORER LE REVENU DES AGRICULTEURS,
EN PARTICULIER PAR LA TRANSFORMATION

2021 > 2026



Un nouveau dispositif d'aide à l'immobilier d'entreprise est mis en œuvre pour son volet agroalimentaire.



L'accompagnement des entreprises agroalimentaires et de leurs projets se poursuit, en s'adaptant à la qualification des besoins propres à chaque acteur.



Dans le projet technopolitain, le **domaine d'activité stratégique Agriculture-Agroalimentaire est défini.**

- Une étude est lancée pour faire un **état des lieux des abattoirs du territoire**, construire les perspectives et les modèles à développer.



La CAPB réitère ses **appels à projet innovation** à destination des agriculteurs, groupements d'agriculteurs et entreprises agroalimentaires autour de 3 thématiques : **fermes innovantes et pratiques agroécologiques, nouveaux produits, circuits courts.**

- La CAPB lance la **construction d'une pépinière technopolitaine généraliste et adaptée à la transformation agroalimentaire**, afin de proposer une offre d'accueil dédiée pour les **porteurs de projets du territoire.** Elle sera située sur la commune d'**Aïcirits-Camou-Suhast.**



Une étude d'opportunité et de faisabilité est lancée pour créer **un centre de ressources pour les filières végétales bio** du Pays Basque.



= plan climat



2022 > 2026

- La CAPB accompagne le projet de **plate-forme technologique agroalimentaire** à Saint-Palais en partenariat avec le lycée Jean Errecart (finalisation de l'étude de positionnement).



La CAPB poursuivra son **soutien au développement de l'Agriculture biologique, de la production fermière**, des filières sous signes d'identification de qualité et d'origine (**SIQO**) et des **filières émergentes**.



La nouvelle feuille de route pour les filières agricoles mettra l'accent sur l'amélioration du revenu des agriculteurs, le développement de pratiques agroécologiques, la préservation des ressources, l'adaptation au dérèglement climatique et l'amélioration de la souveraineté alimentaire.

FAVORISER L'INSTALLATION ET LA TRANSMISSION DES EXPLOITATIONS

2021 > 2026



La CAPB anime le **programme en faveur de l'installation agricole dénommé ETXALTE LAB**. Elle a, dans cet objectif, l'ambition de multiplier les lieux test agricole grandeur nature (couveuses, pépinières agricoles) sur tout son territoire.



La CAPB poursuit son **soutien aux outils à l'installation** du territoire tels que l'outil Espace Test Agricole porté par l'association TREBATU.

- La CAPB accompagne **les associations locales qui proposent un service de remplacement agricole**.

- La CAPB accompagne **les porteurs de projets individuels à l'installation** en lien avec les organisations agricoles.

PRÉSERVER LES BIENS COMMUNS QUE SONT L'EAU ET LE FONCIER

2021 > 2026



La CAPB a met en œuvre le projet « Eau et Agriculture ». Après un **diagnostic de la qualité des cours d'eau et des captages** au regard des **pressions agricoles** (nitrates, phosphates, bactéries et pesticides), un programme d'aide aux investissements sera défini et adapté aux enjeux et aux zones prioritaires (les Nives, les Côtiers basques pour la bactériologie, la Bidouze pour les pesticides).



La CAPB a lancé les **Assises du Foncier agricole** dans l'objectif de mettre en œuvre des actions de **maitrise du foncier agricole et de son prix** pour une meilleure **préservation du foncier agricole**.



Le projet « **Eau et entreprises agroalimentaires** » est consolidé.



La CAPB participe à l'étude globale « Ressource en Eau » pour les entreprises agroalimentaires et exploitations agricoles.



CONFORTER LA PLACE DE L'AGRICULTURE ET DES AGRICULTEURS DANS LE TERRITOIRE

2021 > 2026



La CAPB met en œuvre des actions spécifiques en matière d'**agroécologie** pour le territoire Pays Basque.

STRATÉGIE, GOUVERNANCE ET OBSERVATION

2021 > 2026



La CAPB développe **la plateforme Open Data ZABAL** sur les données agricoles, notamment via la collecte de données et la création d'observatoires sur les filières agricoles. A cet effet, sont mis en place des partenariats avec des structures pourvoyeuses de données. L'analyse et la valorisation des données issues du dernier Recensement Général Agricole (RGA) de 2020 y sont intégrées.

- Une convention est signée avec la Région dans le cadre du **Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII)** avec un volet **agriculture-agroalimentaire-pêche**.
- Dans le cadre du **projet technopolitain** du schéma de développement économique, le domaine d'activité stratégique Agriculture-Agroalimentaire basé sur la chaîne de valeur est en cours de définition.



= plan climat



GESTION INTÉGRÉE DU CYCLE DE L'EAU

OUVRAGES DE PRÉVENTION DES INONDATIONS

2021 > 2026



La CAPB gère (en régie ou via le SIGOM sur son périmètre d'intervention) **les ouvrages de prévention des inondations** actuels.

2022



De nouveaux ouvrages sont intégrés à la gestion de la CAPB, issus de l'étude de définition des **systèmes d'endiguement et aménagements hydrauliques en cours**.

2023 > 2026



Les **études et travaux de remise à niveau des autres ouvrages de prévention des inondations** récupérés au titre de la GEMAPI sont lancés.



GESTION DES BASSINS VERSANTS

2021 > 2026

- Un **service de préalerte de crue** (7j/7 et 24h/24) est opérationnel et la CAPB élabore **les Plans Communaux de Sauvegarde**. À ce jour 149 communes sur 158 ont défini leurs référents inondation, disponibles 7j/7 et 24h/24 pour assurer les échanges avec le prestataire et 111 communes sur 158 ont un Plan communal de sauvegarde et un DICRIM (Document d'information communal sur les risques majeurs) à jour. Une information aux communes (par l'intermédiaire des pôles) sera actualisée chaque année pour présenter la prestation et mettre à jour les référents communaux.



Les travaux de **restauration et d'entretien de la ripisylve** sont effectués dans le cadre du programme pluriannuel de gestion par la CAPB directement sur les bassins versants de la Nive et de la Bidouze, et par le Syndicat Mixte du Bas Adour Maritime sur le bassin versant de l'Aran-Ardanavy.

- La CAPB offre un **service de conseil et diagnostic** (érosion / inondation) à destination des communes et des riverains.

2022 > 2026



Le service porte des études hydrauliques diverses dans le cadre de sa mission support pour le compte des autres DGA de la CAPB.

POLITIQUE QUALITÉ

2022



La CAPB améliore son **système de métrologie en autosurveillance** (usines, pompages, compteurs), aujourd'hui déployé seulement sur le pôle Côte Basque Adour et partiellement sur les pôles Nive-Adour et Errobi

2025



La CAPB développe un système de management intégré en matière de qualité environnementale.



= plan climat

EXPLOITATION

2021

- L'organisation du service est finalisé suite à la fin des conventions de gestion.
- Un **nouveau marché de prestations de service** est mis en place.

2022

- Les **tableaux de bord et de suivi de la Délégation de service public (DSP)** sont finalisés.
- La **supervision des sites** est déployée.

2021 > 2026

- Les **sites de traitement en eau potable et en assainissement** sont sécurisés.



Les **réseaux** sont renouvelés.



Les **équipements électromécaniques** sont réhabilités.



Les **fuites sur les réseaux d'adduction en eau potable** et les eaux claires parasites sur les réseaux d'assainissement sont recherchées.

INVESTISSEMENT ET PATRIMOINE

2021 > 2026



Les **collecteurs d'eaux usées** sont réhabilités.



Les **réseaux d'eau potable** sont renouvelés.

2022



Les **réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales** des rues St Jayme, Gibraltar et Navarre à **Saint Palais** sont mis en séparatif.



La **station d'épuration d'Arbérats** est réhabilitée.



Le **réservoir de Domezain** est réhabilité.

2022 > 2023



Un **bassin de stockage des eaux usées** unitaires de 300 m3 est créé à **Saint Palais**.

EAUX PLUVIALES URBAINES

2021 > 2026



Des études hydrauliques pluviales spécifiques sont menées dans le cadre de la mission **gestion des eaux pluviales urbaines**.



Les travaux de **renouvellement des réseaux d'eaux pluviales** sont programmés.



Un **service de conseil sur la gestion des eaux pluviales** est en place à destination des élus et des administrés.

2021



L'étude pour l'élaboration du **schéma directeur des eaux pluviales et le zonage pluvial de la commune de Saint Palais** est terminée.

2022 > 2026



Les **aménagements quantitatifs et qualitatifs**, liés au risque fort, sont mis en œuvre.



= plan climat

2021 > 2026



La CAPB organise les missions obligatoires de **contrôle des installations d'assainissement non collectif** (conception, exécution, fonctionnement, information des usagers) et harmonise le service sur l'ensemble du territoire.

2022



La CAPB organise la mission facultative d'**entretien des installations d'assainissement non collectif**.

2022 > 2024



La CAPB organise la mission facultative de **réhabilitation des installations d'assainissement non collectif** (connaissance de l'état du patrimoine, aptitude des sols, impact sur la qualité des eaux).

2023 > 2026



La CAPB accomplit la mission facultative d'**entretien des installations d'assainissement non collectif**.

2024 > 2026

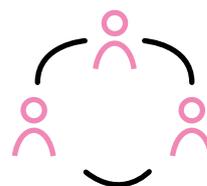


La CAPB accomplit la mission facultative de réhabilitation des installations d'assainissement non collectif.





COHÉSION SOCIALE



PETITE ENFANCE

2021 > 2026

- La CAPB crée un **observatoire de la petite enfance** à l'échelle du Pays Basque (offre/demande/prospective) en collaboration avec le Conseil Départemental 64, la CAF et l'AUDAP.
- La CAPB est partenaire de l'association Ttipi Handi, gestionnaire de la **crèche de Saint-Palais et de Goxama, le Relais Petite Enfance.**
- Un dispositif partenarial (CD64, CAF, Villes, CAPB) est mis en place pour **coordonner les avis relatifs à l'ouverture de nouvelles structures d'accueil** (sur la base de l'observatoire partagé) et **développer des projets communs** à l'échelle du Pays Basque.

2022

- La CAPB procède aux **études de faisabilité** en vue d'un **agrandissement de la crèche associative Ttipi Handi.**
- La CAPB engage la **réflexion sur le regroupement de l'Ecole de Musique d'Amikuze et de l'accueil de loisirs Izaia** dans un même lieu.

2022 > 2026

- La CAPB développe des **actions jeunesse** en collaboration avec le Point Information Jeunesse itinérant de la Mission Locale, l'Espace de Vie Sociale Amalia et la Maison des Adolescents Adoenia.
- Des **actions et outils de prévention** sont développés.



SANTÉ

2021 > 2026



Le **Contrat local de santé Pays Basque** est élaboré. 21 actions sont engagées à compter de 2022 sur l'ensemble du territoire en transversalité avec les autres politiques publiques (mobilité, alimentation durable, PCAET...). Au fur et à mesure de l'avancée du contrat, de nouvelles actions territorialisées pourront être développées.

2021



La **Maison de Santé Pluridisciplinaire d'Amikuze** est construite pour accueillir des professionnels libéraux et un pôle de santé publique développé avec le Centre Hospitalier de St Palais

SOLIDARITÉ

2021 > 2026

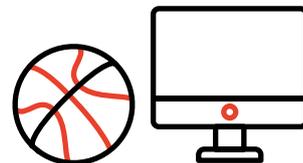
- L'**épicerie sociale du CIAS** apporte une aide alimentaire. Un projet d'extension en Amikuze est étudié par le CIAS.
- Le CIAS soutient l'association Bien Vivre qui organise le **portage de repas à domicile**.
- L'**Observatoire des Précarités** est créé par le **CIAS Pays Basque** et étudie, chaque année, un thème spécifique (hébergement/logement d'urgence, aide alimentaire...)

2022

- Le CIAS réalise une **étude de besoins en matière d'épicerie sociale** au Pays Basque.



= plan climat



ÉQUIPEMENTS SPORTIFS, CULTURELS ET DE SERVICES À LA POPULATION

MSAP

2021

- La **Maison de Services au public (MSAP) de Saint-Palais** obtient le label France Services.

2022

- L'accueil de la **Maison de Services au public (MSAP) de Saint-Palais** est modernisé.

PISCINES

2021

- La CAPB organise la coordination de **l'ensemble des exploitants de piscines publiques du Pays Basque** pour répondre collectivement aux problématiques communes (Mesures COVID, modes de fonctionnement, etc.)
- La CAPB **harmonise les tarifs** de l'ensemble de ses piscines.
- La CAPB démarre son **Plan Piscine** en réalisant un diagnostic et une concertation auprès des écoles, des usagers du territoire, les différents partenaires et les élus des pôles territoriaux.

2022 > 2026



Le **Plan piscine 2022-2032** est mis en œuvre, en matière d'investissements (rénovation et nouvelles piscines), de fonctionnement et de mode de gestion.

- La CAPB anime un **comité technique des piscines publiques du Pays Basque** pour mener des réflexions et projets communs.



AUTRES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

2021 > 2026

- La CAPB entretient le **complexe sportif de Saint Palais**.
- Une **salle omnisports** est construite à **Saint Palais**.

2022 > 2023

- Le **schéma des équipements sportifs** du territoire est élaboré (équipements d'intérêt communautaire et politique de fonds de concours pour équipements communaux).

2023 > 2026

- Le schéma des équipements sportifs du territoire est mis en œuvre.

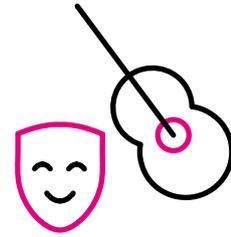
EDUCATION SPORTIVE

2021 > 2026

- L'**éducateur sportif** communautaire (ETAPS) intervient dans toutes les écoles primaires du pôle pour l'**Education Physique et Sportive en temps scolaire**, dans les **associations sportives** du territoire et l'**école multisports d'Amikuze**.
- Les **éducateurs sportifs** (ETAPS) d'Amikuze et d'Iholdi-Oztibarre **interviennent dans tous les ALSH communautaires** pour proposer des activités sportives durant les vacances scolaires.



= plan climat



PARTENARIATS CULTURELS

CRÉATION, PROGRAMMATION ET MÉDIATION

2021 > 2026

- La CAPB et son Conservatoire proposent une programmation à travers les **Saisons culturelles** (théâtre, danse, musique, arts visuels, cirque, etc.) et organisent une politique d'Éducation Artistique et Culturelle.
- La CAPB, gère, en Délégation de Service Public, le **Complexe culturel Saint-Louis à Saint-Palais** (cinéma, salle de spectacle).
- La CAPB définit et déploie son **projet culturel et son schéma directeur des équipements culturels** sur l'ensemble du territoire.

2021

- La CAPB **ouvre sa saison culturelle à Saint-Palais avec ABIAN !**, 2 jours de spectacles gratuits.
- La CAPB organise une **résidence artistique à Saint-Palais** dans le cadre du festival de Street Art « Points de Vue ».
- Le **1^{er} Appel à Projet « Création amateurs »** est lancé.

2022

- La CAPB **clôture sa saison culturelle à Garris avec TTUTT !**, 2 jours de spectacles gratuits.





2021 > 2023

- Le **plan de soutien** aux acteurs professionnels de la Culture, **Berpiztu**, est déployé (arts visuels, musique, spectacle vivant, dispositif café-culture...).

ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES

2021 > 2026

- La CAPB gère l'**école de musique intercommunale d'Amikuze-Iholdi** et la met en réseau avec le Conservatoire Maurice Ravel.

LECTURE PUBLIQUE

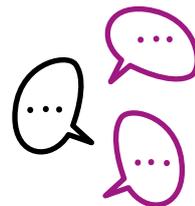
2021 > 2026

- La CAPB gère la **médiathèque d'Amikuze**.

2025

- Le **schéma de la lecture publique** de la CAPB est réalisé.

POLITIQUES LINGUISTIQUES



~ EUSKARA - TRANSMISSION ET APPRENTISSAGE

2022 > 2026

- L'**ALSH** communautaire est **accompagné** pour développer une offre en langue basque, en vue d'une labellisation **dans le cadre du dispositif Euskaraz Josta**.
- Sur la base du volontariat, **la crèche associative est accompagnée** pour développer une offre en langue basque, **en vue d'une labellisation dans le cadre du dispositif LEHA** (accueil de la petite enfance en langue basque).

~ EUSKARA - APPUIS AUX COMMUNES

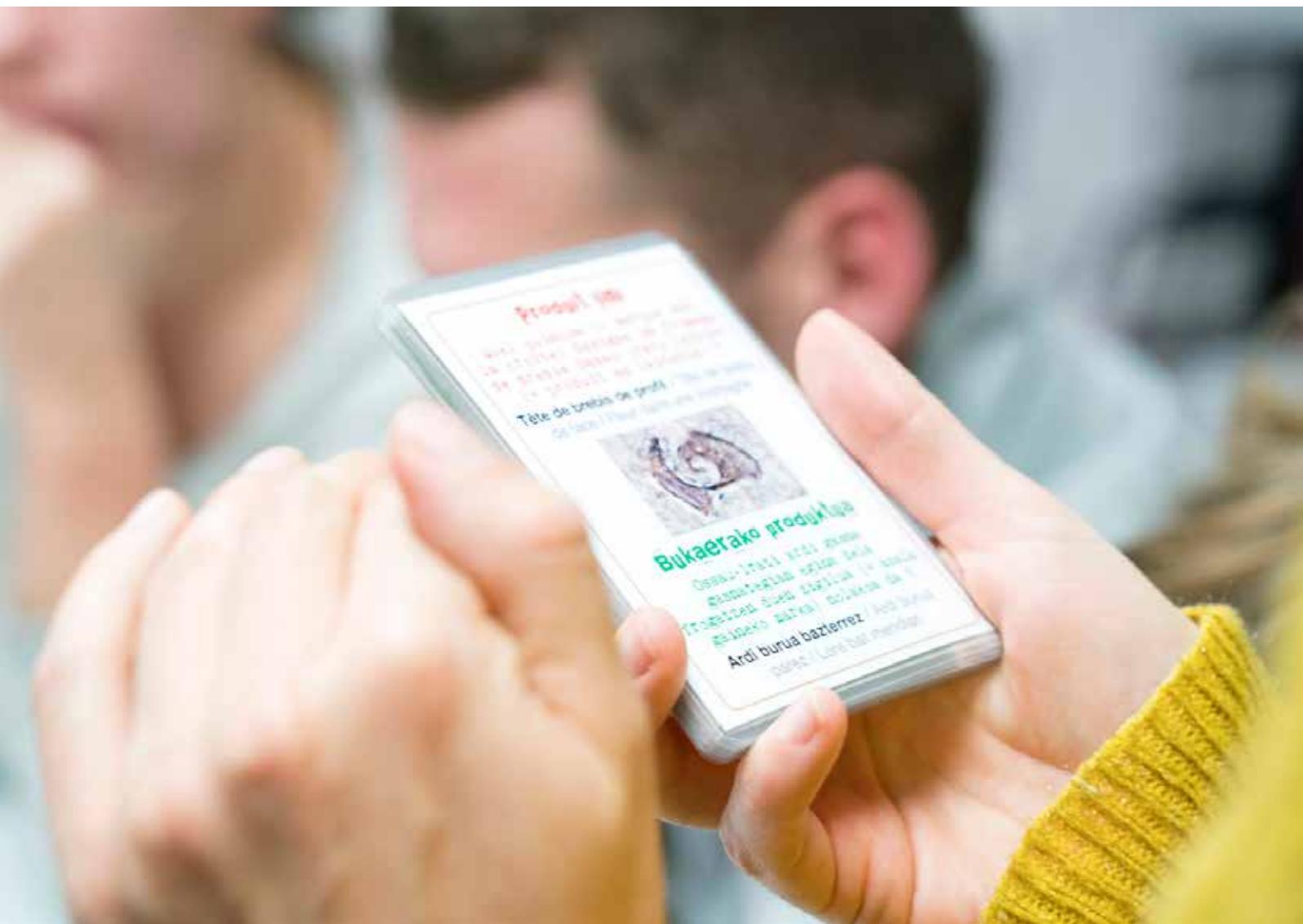
2021 > 2026

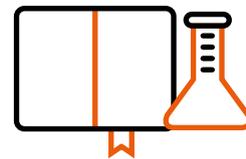
- Quatre nouveaux **Contrats de progrès** sont suivis.
- La CAPB apporte une **aide à la traduction** aux communes ne bénéficiant pas de Contrat de progrès.
- Les communes de Gabat, Uhart Mixe, Meharin, Pagolle, Beyrie sur Joyeuse, Arbouet Sussaute, Domezain Berraute, Saint-Palais, Etcharry, Labets Biscaye, Beguis, Garriz, Arberats Sillegue, Iharre, Amendieux Oneix, Amorots Succos, Orègue, Arous Ithorots Olhaiby, Arraute Charritte, Larribar Sorhapuru, Lohitzun Oyhercq, Luxe Sumberraute, Masparraute, Aicirits Camou Suhast, Behasque Lapiste et Orsanco ainsi que les autres communes volontaires bénéficient d'une aide à la **normalisation de toponymes**.

GASCON : POLITIQUE LINGUISTIQUE ET CULTURELLE

2021 > 2026

- L'appel à projet **De cap tau monde** est renouvelé. L'objectif est de soutenir les initiatives de transmission et de diffusion de la langue occitane gasconne en venant en appui des opérateurs privés volontaires.
- La CAPB accompagne les communes volontaires pour les **traductions**.
- Les communes volontaires bénéficient d'une aide à la **normalisation des toponymes**.
- La CAPB accompagne les communes volontaires dans le cadre de nouveaux **contrats de progrès**.





ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, RECHERCHES ET FORMATION

ACCOMPAGNER LA RECHERCHE ET L'INNOVATION SUR LES DOMAINES PRIORITAIRES

2021 > 2022



La CAPB mène une étude de préfiguration pour le 5^{ème} Domaine d'activité stratégique technopolitain Agri/Agro. La réflexion porte sur le **développement de la recherche au sein du Lycée Errecart (plateforme technologique).**

RENFORCER L'OFFRE DE FORMATION INITIALE ET SA VISIBILITÉ

2021 > 2022

- L'appel à projet **Formation** est poursuivi pour le développement des formations supérieures. Les lycées peuvent candidater notamment sur le développement des BTS ou des licences professionnelles.

2023 > 2026

- Un nouveau dispositif pour **développer des formations** est mis en place en lien avec les filières d'excellence du territoire. Il est destiné à l'ensemble des établissements du Pays Basque qui offrent un enseignement supérieur (BTS, classes préparatoires, UPPA, écoles d'ingénieurs, écoles de commerce, etc.).



CONSTRUIRE ET OPTIMISER UN VÉRITABLE CAMPUS MULTISITES

2021 > 2026

- La CAPB poursuit la structuration du **Campus Pays Basque** pour renforcer la lisibilité de l'offre de formation, l'attractivité auprès des étudiants du territoire et le rayonnement de la recherche.



Un programme d'investissements est en cours de négociation dans le cadre du Contrat de Plan Etat-Région structuré autour des projets **AMEL**, **ISANUM-Learning Center**, **BIOMIM** (Campus des Sports et de la Santé, et l'**Ecole Universitaire de Management**). Un volet spécifique porte sur le développement de l'hébergement étudiant.

ACCOMPAGNER DES PROJETS STRUCTURANTS LA VIE ÉTUDIANTE SUR LE TERRITOIRE

2021 > 2022

- Un Appel à Initiatives étudiantes est lancé pour accompagner les projets permettant d'améliorer et enrichir la vie étudiante (sport, culture, événements).

2022

- L'étude « **Ma vie d'étudiant au Pays Basque** » est réalisée.

2023 > 2026

- Un nouveau dispositif d'accompagnement de la vie étudiante est mis en œuvre.

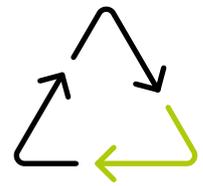
ORGANISER LA GOUVERNANCE ET LES PARTENARIATS

2021 > 2026

- La CAPB organise tous les ans une **conférence autour de l'enseignement supérieur et de la recherche**, une journée des jeunes chercheurs.
- La CAPB développe une **plateforme d'information et d'orientation** à destination des habitants du territoire (étudiants, enseignants, chercheurs, entrepreneurs, habitants, etc.).
- La CAPB crée et déploie la marque **Campus Pays Basque**.



= plan climat



PRÉVENTION, COLLECTE, VALORISATION ET TRAITEMENT DES DÉCHETS

LA COLLECTE

2022



La CAPB réforme l'organisation de la collecte avec de nouvelles consignes de tri sur les communes d'Amikuze.



Le service est informatisé avec la mise en place des outils d'aide à la navigation des véhicules de collecte.

DÉCHETTERIES

2023



Une zone de réemploi est aménagée sur la déchèterie de Saint Palais.

RELATIONS USAGERS

2023



La redevance spéciale est généralisée dans l'objectif de mobiliser les professionnels sur la gestion de leurs déchets. Cette redevance spéciale est un levier incitatif pour un meilleur tri et la mise en place d'actions de prévention. Elle sert à financer la gestion des déchets des professionnels collectés par le service public. Aujourd'hui, 5 pôles la pratiquent de manière différenciée.

CENTRES TECHNIQUES

2022 > 2023



Le centre technique de Saint-Palais est rénové.



ECONOMIE CIRCULAIRE ET PRÉVENTION

2021 > 2026



La CAPB poursuit le déploiement du compostage individuel et de bas d'immeuble.



La CAPB poursuit le déploiement de zone de réemploi dans ses déchetteries.



La CAPB poursuit des opérations de réduction des déchets verts.



La CAPB poursuit la sensibilisation et la lutte contre le gaspillage alimentaire.

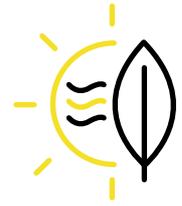


La CAPB poursuit le déploiement de collecte des textiles usagés via des colonnes d'apport volontaire.



= plan climat

CLIMAT, AIR ÉNERGIE, BIODIVERSITÉ



~ DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ECO-RESPONSABILITÉ

2021 > 2022



La CAPB soutient le projet de la Société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) Euskal Moneta pour le développement de la monnaie locale **Eusko**.



La CAPB anime l'opération « **DEFI DECLICS TERRITORIAL** » autour des thématiques de l'énergie, l'eau et l'alimentation.

~ PCAET

2021 > 2026



Après l'adoption du Plan Climat, le **Fonds de soutien aux projets de transition écologique et énergétique** est pérennisé à destination des Associations engagées dans le Plan Climat.

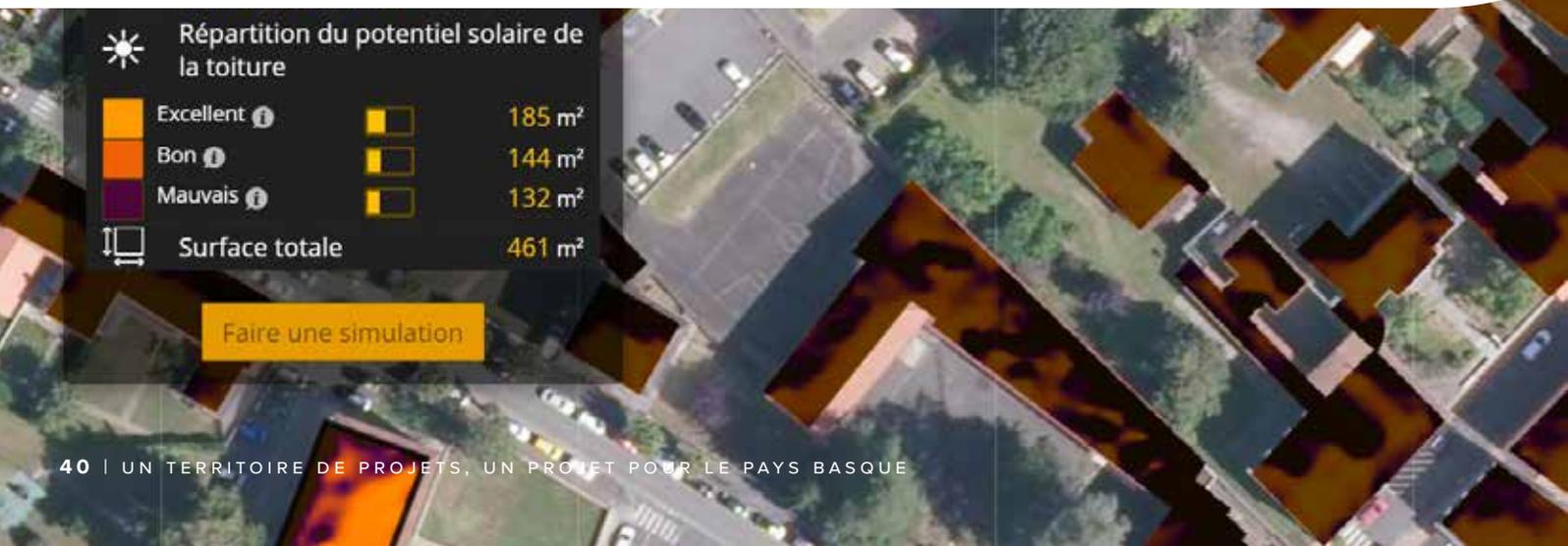


La CAPB organise **la semaine du Climat** pour sensibiliser les habitants et acteurs du territoire aux enjeux du changement climatique, en s'appuyant sur ses pôles territoriaux et les partenariats avec les communes.

2021



Les **bilans énergétiques et d'émissions de Gaz à effet** de serre sont détaillés à l'échelle des périmètres de PLUi.



TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

2021 > 2026



Deux études sur l'hydroélectricité ont été menées pour identifier le **potentiel de production hydroélectrique** à l'échelle du Pays Basque, et examiner le contexte juridique et réglementaire pour mettre en place une stratégie communautaire. La CAPB **accompagne les producteurs regroupés en collectif** dans leurs démarches de renouvellement d'autorisation permettant le maintien de la production.

2021



Une étude est lancée en vue de créer une **Plateforme Territoriale de la Rénovation Énergétique (PTRE)**.



Une étude est lancée en vue de créer une **Agence Territoriale de l'Énergie**.



La CAPB a réalisé une note de cadrage sur les **projets de méthanisation agricole**.



Une étude est lancée en vue d'élaborer un **Plan Bois Pays Basque**.

2022



La **Plateforme Territoriale de la Rénovation Énergétique est lancée**, en s'appuyant sur un partenariat avec SOLIHA.



Un **contrat territorial de développement des énergies thermiques** est signé avec l'Ademe pour porter des actions d'animation, des études de faisabilité et financer des projets d'installations solaires, géothermiques et biomasses (maîtrise d'ouvrage publique et privée).



Une réflexion est menée en vue de faire évoluer le **parc roulant de véhicules** des services « Mobilités », « Prévention, collecte et valorisation des déchets » et « Patrimoine bâti et moyens généraux » vers des motorisations alternatives.



= plan climat

2023



L'Agence Territoriale de l'Energie est déployée.



Le **cadastre solaire** est mis à jour.



La **Plateforme Territoriale de la Rénovation Energétique** est dimensionnée pour s'inscrire dans la trajectoire du plan climat (objectif de 5800 logements rénovés par an à horizon 2030) et s'intègre dans la Maison de l'Habitat et de l'Energie, guichet développé pour répondre à toutes les questions liées à l'habitat.

PATRIMOINE NATUREL ET BIODIVERSITÉ

2021 > 2026



La CAPB anime la rencontre des **acteurs de la biodiversité à l'échelle du Pays Basque**, regroupant des représentants des organismes d'Etat (DDTM, DREAL, OFB, ONF, Agence de l'eau...), de partenaires institutionnels (Région, Département, Communes, SCOT,...), d'acteurs locaux (Conservatoires Botaniques, commissions syndicales, d'associations naturalistes (CEN, CPIE, Hegalaldia,...) et de scientifiques (universitaires, spécialistes...).



La CAPB mène des actions de **sensibilisation aux enjeux de la biodiversité** auprès de divers publics (actions dans les écoles, sorties nature grand public, organisation du rendez-vous de la biodiversité).



En partenariat avec les Conservatoires Botaniques Nationaux et le Conservatoire des Espaces Naturels nouvelle Aquitaine, la CAPB élabore la **cartographie des habitats naturels** du territoire dans l'objectif de nourrir la **Trame Verte et Bleu** des futurs PLUi, du SCOT et du PNR.

AGGLOMÉRATION CITOYENNE

2021 > 2026

- La CAPB suit les travaux du **Conseil de développement Pays Basque**.
- En déclinaison du Plan d'actions Egalité, la CAPB soutient les **projets en faveur de l'égalité Femmes/Hommes** et organise une communication autour de la journée internationale des droits des femmes du 8 mars.



= plan climat



ALIMENTATION DURABLE



2021



Une étude est lancée afin d'identifier les outils juridiques qui permettront de **favoriser un approvisionnement local et de proximité en restauration collective**, en intégrant les valeurs et principes d'une AMAP.



Une réflexion autour d'un **guide des producteurs et des produits fermiers locaux** a été initiée.

2021 > 2026

- La CAPB accompagne les cantines scolaires à la diminution du gaspillage alimentaire (Arberats).



La CAPB accompagne les communes dans la rédaction de leurs marchés publics de **restauration collective**.



La CAPB lance un Appel à projet à destination des communes sur l'**application de la loi EGALIM** dans les cantines (disparition du plastique, lutte contre le gaspillage alimentaire).

2022

- La CAPB porte une étude d'opportunité pour une **Plateforme logistique dédiée aux circuits courts**.



2021 > 2023

La CAPB met en œuvre son **Projet alimentaire de territoire 2020-2023**.

2022 > 2026



La CAPB lance et met en œuvre son **Projet alimentaire de territoire 2023-2026**.



= plan climat



montagne



2021

- La CAPB réalise le **plan de gestion du chemin Jacquaire** Aroue-Ostabat.

2021 > 2026



La CAPB est à l'initiative, avec l'association des Commissions Syndicales de la montagne basque, de la **création du Parc naturel régional de la Montagne Basque**.



La CAPB anime la **gestion multi-usage des activités en montagne**. Une signalétique d'informations et de bonnes pratiques est mise en œuvre sur les 111 communes de la Montagne Basque. Des médiateurs en montagne sensibilisent les différents publics aux bonnes pratiques.



La CAPB anime et gère le **Fonds Leader Montagne Basque**, accompagne les porteurs de projets sur le volet technique et financier (communes, associations, structures privées).

2023



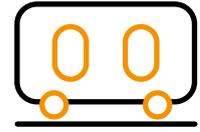
La CAPB actualise la **cartographie collaborative de la montagne** (équipements pastoraux).



= plan climat



INFRASTRUCTURES ET MOBILITÉS



Le **Syndicat des Mobilités Pays Basque-Adour (SMPBA)** est l'Autorité Organisatrice de Mobilités (AOM). Il organise et assure, pour le compte de la CAPB, l'exploitation des services de transports réguliers urbains et non urbains, ainsi que les transports scolaires.

ANIMATION ET CONSEIL EN MOBILITÉ

2021 > 2026



La CAPB, à travers le SMPBA, accompagne l'ensemble des entreprises, administrations et établissements scolaires **du Pays Basque** à l'élaboration de leur **Plans de déplacements** et à la mise en place d'actions concrètes.

INFRASTRUCTURES ET VOIRIE

2022



La CAPB précise le réseau de **voirie d'intérêt communautaire (VIC)**.

2022 > 2030



La CAPB **aménage et entretient la voirie d'intérêt communautaire (VIC)**.

2021 > 2026



La CAPB, à travers le SMPBA, accompagne et finance les communes pour l'**aménagement des voies et pistes cyclables structurantes**. Un nouveau règlement d'intervention, doté de 1,2 M€/an, est exécutif à compter du 29 mars 2022.

2023 > 2026



La CAPB, à travers le SMPBA, accompagne et finance les communes pour l'**aménagement de parkings de covoiturage**. Un règlement d'intervention sera exécutif dès 2023.

MATÉRIEL ROULANT

2021 > 2030



Les véhicules de plus de **15 ans sont renouvelés** au profit de véhicules propres.

SERVICES DE MOBILITÉS DURABLES

2021 > 2026



La CAPB, à travers le SMPBA, aide les particuliers à l'achat de **Vélos à assistance électrique (VAE)**.



La CAPB, à travers le SMPBA, soutien et finance le service de **transport solidaire « Roulez en Amikuze »**.



Les maisons de la communauté de la CAPB assurent un **service de location de Vélos à assistance électrique (VAE)** moyenne durée.



La CAPB, à travers le SMPBA, accompagne le **Plan vélo Amikuze**.

SERVICES DE TRANSPORTS COLLECTIFS

2021 > 2026



L'ensemble des communes du pôle est desservi par un **transport à la demande**.



L'ensemble des communes du pôle sont desservies par le réseau de **transports scolaires**.



Le **réseau de transports interurbains** (cars express) dessert les communes du pôle (lignes 10 et 11).

2022



Une **nouvelle tarification** plus **simple et plus solidaire** (tarification sociale) est mise en place à l'échelle du Pays Basque.



= plan climat

2024

- Les **contrats d'exploitation des services de transports collectifs sont renouvelés**. A cette occasion, l'offre est adaptée pour tenir compte des demandes des pôles, dans la limite des capacités financières du SMPBA.

PLAN DE MOBILITÉ

2021



Le **Plan de mobilités Pays Basque Adour (PDM)** est arrêté.

2022



Le **Plan de mobilités Pays Basque-Adour (PDM)** est approuvé le 3 mars 2022.

2022 > 2026



Les actions du **Plan de mobilités Pays Basque Adour (PDM)** sont déployées.

AUTRES PROJETS

2021



Le **pôle d'échange multimodal (PEM) de Saint-Palais (Eglise)** est aménagé.

2022



Le **Schéma Directeur d'Accessibilité programmée (SDAP)** est en cours d'élaboration.



Une démarche en faveur de la **logistique urbaine (Interlud)** est en cours d'élaboration.

SYSTÈMES ET OUTILS NUMÉRIQUES

2021 > 2022



Un **nouveau système billettique Txik Txak** est mis en place. Il permet de circuler avec un seul titre de transport sur l'ensemble du Pays Basque.



= plan climat

CRÉDITS PHOTOS



- Thinkstock
- Pixabay
- Wikimedia
- Pexel Louis Fernando
- Carolepro
- Komcebo
- Comedia
- Laharrague Tomassi
- Côté Sud Photo
- C.Rebière
- Mathieu Prat
- Frédérique Panassec
- Aline Condoure
- S.Bellocq
- Lagunarte
- Ligams
- T.Dulau
- Briscous
- Office de tourisme basse Navarre-Saint palais
- J.Dubos
- Bixoko
- Office de tourisme
- Yoni
- Pxhere
- G. Meziat
- B Lapegue
- Suez-L.Deitsch
- Balloide
- Emmy Martens

Edition : Communauté Pays basque | **Graphisme :** Redbox Communication | **Impression :** Abéradère Impression
Juin 2022





**pays
Basque
euskal
HERRIA**

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
—
HIRIGUNE
ELKARGOA

VERSION DE TRAVAIL - NE PAS DIFFUSER

  @communautePB | communaute-paysbasque.fr